



Université
Catholique
de Lille 1875

Programme SMOS-OUT2

Soutien à la mobilité scientifique sortante

Descriptif de l'appel
à candidatures

Appel a candidatures ICL 2025
2^e vague
JANVIER 2025

edn

ESPOL

ESL



iseo



Dans le cadre du programme « Vision ICL 2030 », l'Institut Catholique de Lille a réaffirmé son engagement à poursuivre l'élan initié en 2024. Fort du succès de cette première édition du programme, une deuxième édition a été lancée pour consolider les acquis tout en continuant à innover. Ce programme se concentre sur le développement de la politique doctorale, l'amélioration de l'organisation et de la valorisation des activités de recherche, l'émergence de nouvelles expertises et l'accélération de l'internationalisation de la recherche. **Cette nouvelle édition s'adresse à la fois aux enseignants-chercheurs et chercheurs permanents ICL ainsi qu'aux doctorants ICL inscrits auprès de l'Ecole Doctorale UPHF.**

Date limite de soumission : 28/02/2025.

Période de mobilité comprise entre : mai 2025 – décembre 2025 (sous réserve que toutes les dépenses liées à la mobilité soient engagées avant le 31 août 2025).

La mobilité ne peut être réalisée ni durant les périodes de fermeture de l'établissement, ni pendant les périodes de congé du candidat.

OFFRE ET AMBITION DE LA BOURSE

L'ambition d'excellence internationale « recherche » visée par l'ICL est portée par deux programmes, SMOS-IN et SMOS-OUT, qui soutiennent respectivement des mobilités entrantes et sortantes. Le programme SMOS-OUT2 a pour objectif d'établir de nouveaux partenariats transversaux en vue de favoriser l'émergence de projets d'ampleur européenne. En d'autres termes, il s'agit de créer ou développer des réseaux scientifiques européens, ouvrant la voie à des collaborations futures et à la soumission conjointe de projets européens. Pour cela, l'établissement propose un dispositif de soutien financier **aux enseignants-chercheurs, chercheurs (ECC) permanents de l'ICL ainsi qu'aux doctorants ICL inscrits auprès de l'Ecole Doctorale UPHF** qui souhaitent réaliser un séjour de recherche de courte durée en Europe.

Le financement proposé couvre des missions de recherche **d'une durée de deux à quatre semaines** consécutives, à effectuer entre mai et septembre 2025. Les projets soumis doivent s'inscrire dans les **axes stratégiques de l'ICL (éthique et écologie intégrale ; risques et géopolitiques ; vulnérabilités ; transitions contemporaines, notamment numériques)** et de l'unité de recherche dont le candidat est membre. À travers ces initiatives, les candidats sélectionnés assumeront un rôle d'ambassadeur de l'ICL, mettant en lumière les thématiques de recherche et les formations offertes par l'établissement.

MODALITÉS PRATIQUES DU DISPOSITIF

PROFILS DES CANDIDATS

Le programme SMOS-OUT s'adresse aux enseignants-chercheurs, chercheurs permanents de l'Institut Catholique de Lille (dont la période d'essai est révolue) ainsi qu'aux doctorants de l'Institut Catholique de Lille inscrits auprès de l'Ecole Doctorale UPHF en **deuxième ou troisième année de thèse** et justifiant d'une maîtrise de l'anglais à un niveau minimum de B2.

PRISE EN CHARGE ET PÉRIODE DE MOBILITÉ

Le programme SMOS-OUT2 prend en charge les frais de transport, d'hébergement et de restauration liés au séjour dans un établissement d'accueil en Europe, pour une durée de deux à quatre semaines et dans une limite de **2 500€** pour l'ensemble des dépenses directes. Les missions des candidats lauréats du dispositif s'intègrent dans le programme de leurs activités d'enseignement et de recherche. Les missions ne pourront pas être effectuées durant les périodes de congé.

Si la mobilité est prévue entre septembre et décembre, veuillez noter que les frais liés à la mobilité doivent être engagés au plus tard le 31 août 2025.

DESTINATIONS ELIGIBLES

Membres de l'UE : Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République Tchèque, Danemark (Allemagne, Estonie, Irlande, Grèce, Espagne, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, Malte, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Sloveenie, Finlande, Suède).

Pays associés à l'Espace économique européen (EEE) : Norvège, Islande, Liechtenstein.

Non-membre de l'UE et non associé à l'EEE : Suisse, Royaume Uni, Turquie.

Pour les pays non listés, une dérogation exceptionnelle peut être considérée, à condition que le projet de recherche justifie précisément un besoin spécifique ou présente un potentiel de collaboration jugé significatif pour l'établissement. Une justification du choix du pays devrait être fournie dans la lettre de motivation accompagnant la candidature.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit inclure :

- Un CV, incluant la liste des publications, des projets et autres activités de recherche.
- Une lettre de motivation (limitée à 2 pages) soulignant la pertinence du sujet de recherche, le choix de l'institution d'accueil, la période envisagée pour le déplacement (mois ou dates précises), les activités prévues ainsi que les objectifs à atteindre.
- Un justificatif attestant d'une maîtrise de l'anglais au niveau B2 ou supérieur (sauf si l'anglais est l'une des langues maternelles du candidat ; ou que la destination concerne un pays francophone). Type de justificatifs acceptés : TOEFL, IELTS, Cambridge English, PTE Academic, diplôme d'études effectuées en anglais, justificatifs d'expériences professionnelles ou académiques à l'étranger où l'anglais était la langue principale d'utilisation, articles publiés en anglais.

CONTACTS ET ACCOMPAGNEMENT

Pour toute information sur les aspects scientifiques du programme SMOS-OUT2, contacter :

Andrew GLENCROSS,
Directeur d'ESPOL – The European School of Political and Social Sciences, Professor of Politics and International Relations, responsable ICL 2030 de la politique d'internationalisation de la recherche
andrew.glencross@univ-catholille.fr

Pour toute information sur les aspects techniques et organisationnels (transport/ logement/assurance, etc.) du programme SMOS-OUT2, contacter :

Sabina AKHUBA,
Chargée d'ingénierie de projets et financement à l'Institut Catholique de Lille
sabina.akhuba@univ-catholille.fr

- Un **accord** signé par le doyen ou le directeur de l'entité à laquelle le candidat est rattaché.
- Un **avis motivé** du directeur de l'unité de recherche dont le candidat est membre.
- Pièce supplémentaire à fournir pour les doctorants : un **avis motivé du directeur de thèse**.

Le dossier est adressé par voie électronique (recherche@univ-catholille.fr), avec pour objet du mail le titre du programme, le nom, le prénom et le pays de destination : **SMOS-OUT2_NOM_PRENOM_PAYS**. L'envoi doit être effectué le **28 février 2025** au plus tard.

ENGAGEMENTS DES LAUREATS

Il est impératif que les candidats s'assurent que leur participation au programme ne perturbe pas le calendrier d'enseignement, particulièrement pour ceux impliqués dans des activités pédagogiques.

Un rapport d'activité, conformément au modèle fourni aux lauréats, sera requis à l'issue de la période de mobilité. Ce document est essentiel pour évaluer l'efficacité de la mobilité et son adéquation avec les stratégies et les priorités de l'institut. En complément, il pourrait être demandé aux participants, au retour, de fournir un témoignage vidéo, de témoigner lors d'une journée de la recherche ou de réaliser une interview pour OpenLab, afin de partager leur expérience et les connaissances acquises.

Les candidats sélectionnés s'engagent à respecter les engagements pris dans leur projet de mobilité, notamment en ce qui concerne le pays, l'établissement d'accueil, la durée de séjour, ainsi que les activités envisagées.

SÉLECTION DES CANDIDATS

Un maximum de 5 personnes pourra bénéficier de la mobilité de recherche.

L'examen et la sélection des dossiers de candidature seront réalisés par le comité de sélection.

Processus d'évaluation :

- Le comité de sélection examinera les dossiers de candidature en s'appuyant sur des critères prédéfinis, tels que le mérite académique, la pertinence du projet de mobilité et l'adéquation avec les objectifs du programme.
- Après cette première évaluation, les candidats présélectionnés seront contactés par courrier électronique pour confirmer leur disponibilité à réaliser la mobilité.
- Une fois cette disponibilité confirmée, le candidat recevra par courriel les instructions nécessaires pour l'organisation de la mobilité et du séjour de recherche.

À noter :

Le comité de sélection pourra être amené à :

- contacter l'établissement d'accueil pour obtenir des informations complémentaires nécessaires à l'évaluation du dossier ;
- rencontrer les candidats présélectionnés afin de discuter plus en détail de leur projet et de leurs motivations ;
- formuler des recommandations aux candidats sélectionnés afin de maximiser la valeur ajoutée de leurs projets de mobilité.